



## **Communiqué de presse**

Paris, le 6 juillet 2007

# **Les cartes cadeaux Kadéos se dotent d'un nouveau Service « Plus » : la mise en opposition**

Kadéos (Accor Services), l'inventeur en France de la première carte cadeau multi enseignes, disponible en libre-service, utilisable en magasins, par téléphone, sur internet, innove une nouvelle fois, en proposant aux nombreux adeptes de ce produit très tendance, un service « Plus » : la mise en opposition.

L'ajout de cette nouvelle fonctionnalité résulte d'une idée émise par les consommateurs réunis régulièrement par Kadéos. En effet, ces derniers souhaitaient pouvoir avoir la possibilité de sécuriser leurs cartes cadeaux.

La mise en opposition des cartes cadeaux Kadéos est désormais possible depuis la sortie d'une toute nouvelle collection de 5 cartes cadeaux Collectors imaginées par 5 illustrateurs de renom le 15 juin dernier.

## **Une protection très simple à activer...**

L'acheteur de la carte cadeau ou la personne l'ayant reçue se connecte sur le site [www.kadeos.fr](http://www.kadeos.fr), se rend dans l'espace « Protéger » et s'identifie en indiquant son nom, prénom, adresse mail et en tapant les 19 chiffres situés sous le code barre de sa carte-cadeau. La carte cadeau est immédiatement enregistrée comme étant « protégée » et un code de mise en opposition adressé au bénéficiaire.

En cas de perte ou de vol, le détenteur doit se rendre dans les plus brefs délais de nouveau sur le site afin d'activer la mise en opposition effective de sa carte. Après les vérifications d'usage, Kadéos adressera au détenteur, sous 10 jours, à son domicile, une nouvelle carte cadeau. Celle-ci aura été chargée du solde restant disponible sur la carte cadeau égarée ou volée à la date de la mise en opposition. Montant duquel auront été soustraits les frais de traitement de l'opposition ; la date de validité de la carte restant la même.

## **La carte cadeau grand public Kadéos, un produit doté de multiples fonctionnalités...**

Dès son lancement en avril 2005, la carte cadeau Kadéos, qui s'est depuis vendue à près de 5 millions d'exemplaires, a fait preuve d'avancées et d'innovations technologiques indéniables dont le grand public s'est très vite emparé.

Ainsi, la carte cadeau Kadéos est :

- **Multi enseignes** (16 enseignes partenaires à ce jour)
- **Utilisable en magasins** (+ de 750 points de vente), **par téléphone** (VAD) **et sur internet** (e-commerce)
- **Chargeable d'un montant compris entre 15 et 150 euros**
- **Sécable**, c'est-à-dire utilisable et dépensable en une ou plusieurs fois selon ses envies, ses humeurs, ses besoins
- **100 % personnalisable (visuel, message) si le consommateur le souhaite** via le site [www.kadeos.fr/makadeos](http://www.kadeos.fr/makadeos) et désormais, elle dispose de la fonctionnalité
- **Mise en opposition.**

Rappelons que la gamme des cartes cadeaux Kadéos se compose aujourd'hui de 8 cartes différentes

- **Une carte cadeau générique au visuel « Cadeau Ruban »**
- **Deux cartes cadeaux Anniversaire (visuel Fille et visuel Garçon)**
- **Cinq nouvelles cartes Collectors disponibles en série limitée disponible depuis le 15 juin.**

#### CONTACTS PRESSE

KADEOS  
Jean-Philippe Lecocq  
PROFILE PRESSE  
Tél : 01 46 05 12 67 / 06 87 08 13 48  
jplecocq@profilepresse.com

ACCOR SERVICES  
Alexandra Langlois  
Responsable Relations Presse  
Tél : 01 45 38 47 15  
alexandra.langlois@accor.com

### *Les nouvelles cartes cadeaux Kadéos Collectors*

